

obtuses, un peu croisées et dépassent l'abdomen. Les deux balanciers se trouvent en dessous de deux éminences écailleuses aplaties; ses pattes sont assez développées, ce qui donne à l'animal l'aspect d'une araignée.

Ces insectes marchent avec vitesse et souvent de travers. Leur vol est brusque et rapide.

La femelle ne pond ni un œuf, ni une larve, mais bien une véritable nymphe. Celle-ci est énorme; elle remplit exactement tout son abdomen; sa peau se durcit après la naissance. L'*Hippobosque* sort de cette nymphe, en détachant une portion de son enveloppe, en forme de calotte (Réaumur).

2° APPAREIL BUCCAL (fig. 71). — Cet appareil consiste en un bec (*haustellum*) court, droit, cylindrique, formé par la réunion des deux palpes modifiés. Ceux-ci paraissent comme deux petites lames ou valvules coriaces, plates, en forme de carré long, étroites vers l'extrémité et arrondies au bout; elles partent d'une sorte de chaperon échancré à son bord inférieur; elles se divisent parallèlement l'une à l'autre, et forment, par leur réunion et leur inclinaison, un demi-tube qui recouvre le suçoir.



FIG. 71. — Bec.

Le suçoir est une pièce filiforme, longue, cylindrique, arquée, qui naît d'une sorte de bulbe de la cavité buccale. Cette pièce paraît simple au premier abord; mais en l'examinant de près, on reconnaît bientôt qu'elle est composée de deux soies: l'une supérieure, l'autre inférieure. La première offre un canal en dessous qui emboîte la seconde.

C'est avec cet instrument que l'*Hippobosque* tourmente les chevaux et les bœufs, et les rend souvent furieux. Elle pique comme les *Punaises ailées* et suce le sang avec avidité.

3° ACTION SUR L'HOMME. — D'après une expérience de Réaumur, l'*Hippobosque* est aussi avide du sang de l'homme que de celui des mammifères. Cependant, assure ce grand naturaliste, sa piqûre n'est pas plus sensible que celle d'une puce. Réaumur se trompe sur ce dernier point: la piqûre de cet insecte est assez douloureuse.

Paullini rapporte qu'allant un jour, vers la fin de juillet, à Waersberghen, il rencontra près de ce village un jeune enfant qui gardait des cochons et qui fondait en larmes; cet enfant s'était déshabillé et se grattait de toutes ses forces. Paullini s'approcha et vit voltiger autour de sa tête une multitude d'insectes ailés, que l'enfant appelait *Poux volants*. Quelques-uns de ces insectes mordirent

Paullini jusqu'au sang. L'enfant prétendit que, lorsque les cochons allaient se vautrer dans un certain endroit marécageux, ils en revenaient couverts de *Poux volants*.

§ V. — De la Tsetse.

1° ANIMAL. — La *Tsetse* ou *Tzetsé* (fig. 72) est un Diptère africain très redoutable et très anciennement connu. Bruce, qui l'a observée en Abyssinie, en donne une mauvaise figure (1), mais il décrit assez exactement ses mœurs.

MM. Arnaud, Livingstone, Oswald, L. de Castelnau et Andersson, ont recueilli des détails fort curieux sur cet insecte. M. Westwood en a publié une bonne description.

La *Tsetse* appartient au genre *Glossina* (*Glossina*). Elle est désignée sous le nom de *Glossine mordante* (2).

Presque toutes les contrées centrales de l'Afrique du Sud offrent quelque partie infestée par la *Tsetse*. Elle est fréquente surtout dans

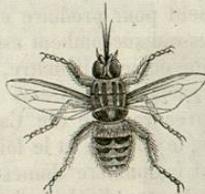


FIG. 72. — Tsetse.



FIG. 73. — Trompe.

les pays situés au nord du lac N'gami. On la rencontre encore dans le Soudan et sous la zone du tropique méridional. Elle se tient généralement sur les buissons et les roseaux qui bordent les marais.

Description. — Insecte plus grand que la mouche commune, d'un jaune blanchâtre, avec un corselet châtain pâle en dessus, couvert de poils gris, offrant vers le milieu quatre bandes longitudinales noires interrompues; sa trompe (fig. 73) est une fois plus longue

(1) M. Andersson vient d'en présenter une très exacte dans le *Cosmos*.

(2) *Glossina morsitans* Westw. — Cet insecte est appelé *Zebud* par la version chaldéenne de la Bible, *Zimb* par la version arabe, et *Tsalsalya* par l'éthiopienne. Les Grecs le nomment *Cynomya*, et les nègres *Tsé-tsé*.

que sa tête, horizontale et d'une ténuité extrême. Elle ressemble à une soie cornée. Ses palpes, très étroits et légèrement velus, sont de la longueur de la trompe et lui servent de gaine. Son abdomen est légèrement jaunâtre, avec des bandes ou des taches plus ou moins noires. Les ailes sont un peu enfumées.

« Le bourdonnement de la *Tsetse* est un mélange de bruit sourd et éclatant qui produit assez de discordance. Ce bourdonnement répand plus de terreur et de désordre parmi les hommes et les animaux que tous les monstres des contrées qu'elle habite ne pourraient en causer, quand ils seraient le double plus nombreux. » (Bruce.)

2° ACTION SUR LES ANIMAUX. — La *Tsetse* jouit d'une vue perçante et s'élance avec la rapidité d'une flèche sur l'animal qu'elle veut attaquer. Elle pique habituellement l'entre-deux des cuisses et le ventre. Il se forme bientôt une tumeur à l'endroit de la blessure.

Le cheval, le bœuf, le chien, après avoir été atteints, maigrissent rapidement et meurent au bout de quelques jours. Ceux qui sont gras et en bon état périssent presque aussitôt, et les autres traînent pendant quelques semaines leur vie, qui s'éteint à vue d'œil. Trois ou quatre mouches suffisent pour produire ces résultats déplorables. Le sang des individus qui succombent est diminué et altéré. La graisse de l'endroit piqué devient jaunâtre, molle et visqueuse. Le plus souvent quelque partie des intestins se gonfle énormément. La chair se putréfie avec rapidité (de Castelnau). Les animaux qui meurent ont le cœur, le poumon et le foie plus ou moins affectés. La chèvre est le seul mammifère domestique qui puisse impunément vivre au milieu de ces diptères. Les chiens échappent au danger lorsqu'on les nourrit exclusivement de gibier; mais si ces animaux ont été alimentés avec du lait, ils succombent infailliblement, tandis que le veau, au contraire, n'a rien à craindre tant qu'il tette.

La piqûre de la *Tsetse* est sans danger pour les animaux sauvages. L'éléphant, le zèbre, le buffle et toutes les espèces d'antilopes et de gazelles qui abondent dans les contrées habitées par ce diptère, n'en ressentent aucun mal.

Au clair de la lune et pendant les nuits les plus froides, ces insectes ne piquent pas.

3° ACTION SUR L'HOMME. — La *Tsetse* attaque aussi notre propre espèce, mais son action sur l'homme paraît peu dangereuse. Sa piqûre offre assez d'analogie avec celle des Cousins (1), mais la

(1) Voyez page 215.

douleur est moins persistante (de Castelnau). Cependant M. Arnaud, qui a été piqué par un de ces insectes, en a souffert pendant plusieurs mois.

M. Chapmann, l'un des voyageurs qui ont pénétré le plus loin dans l'intérieur de l'Afrique méridionale, raconte qu'étant à la chasse, et ayant dans son vêtement un trou presque imperceptible fait par une épine, il voyait souvent une *Tsetse*, qui paraissait connaître qu'elle ne pouvait traverser le drap, s'élancer et venir (sans jamais manquer son but) le piquer dans le petit espace qui n'était pas défendu.

La *Tsetse* est-elle un animal venimeux? Ses effets sur les quadrupèdes domestiques sembleraient l'établir, mais son action sur l'homme annonce le contraire. Comment expliquer les résultats funestes de sa piqûre sur les bestiaux? D'un autre côté, ces résultats varient suivant les espèces et sont nuls pour quelques-unes.

§ VI. — Des Cousins.

Les Cousins (*Culex*) sont des insectes de l'ordre des Diptères, de la tribu des Némocères et de la famille des Culicidés.

Linné leur avait donné pour caractère des aiguillons sétacés enfermés dans une gaine flexible.

4° ANIMAL. — L'espèce la plus commune est le *Cousin ordinaire* (1).

Description (fig. 74).

— Cet insecte a le corps et les pieds fort allongés, velus et cendrés; ses antennes sont garnies de poils formant deux panaches (dans les mâles). Les yeux sont grands et convergent postérieurement. Les palpes sont saillants, filiformes et velus. Son abdomen présente huit anneaux bruns.

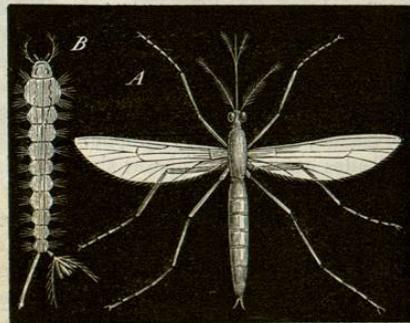


FIG. 74. — Cousin (*).

(1) *Culex pipiens* Linn.

(*) A, Cousin. — B, sa larve.

Ces insectes sont abondants, surtout dans le voisinage des endroits aquatiques. Ils se réunissent en bandes innombrables, qui exécutent en montant et en descendant des tourbillons bruyants et importuns, qui suivent l'homme et les animaux. Ils aiment le sang, mais ils pompent aussi le suc des fleurs.

Leur accouplement se fait vers le déclin du jour. La femelle dépose ses œufs à la surface des eaux, et, croisant ses pattes postérieures, qu'elle écarte peu à peu à mesure qu'ils sont pondus, elle les place les uns à côté des autres, dans une direction perpendiculaire, comme des quilles. Ces œufs sont claviformes, visqueux et blancs. La masse qu'ils forment produit comme une petite barque flottant sur l'eau. Chaque femelle pond environ 300 œufs par année.

Ces œufs éclosent au bout de deux jours. Les larves fourmillent dans les eaux croupissantes des mares et des étangs, surtout au printemps. Ces larves portent à la tête des organes ciliés qui leur servent à attirer les substances alimentaires. Leur abdomen est cylindrique allongé, et terminé par un tube respiratoire. L'animal se suspend à la surface de l'eau, la tête en bas, pour respirer. Ces larves nagent par soubresauts. Dès qu'on agite le liquide, on les voit se précipiter au fond avec une grande agilité, en faisant des zigzags (Lamarck). Elles se transforment en une nymphe qui a la faculté de se mouvoir à l'aide de sa queue et de deux appendices en forme de nageoires, et qui présente sous le thorax deux espèces de cornes tubulaires. Lamarck fait observer avec raison que ce second état du *Cousin* n'est, à proprement parler, ni une larve, ni une chrysalide, ni même une nymphe.

Toutes ces métamorphoses s'opèrent dans l'espace de trois ou quatre semaines.

2° APPAREIL BUCCAL (fig. 75). — Réaumur a décrit admirablement la bouche du *Cousin* et le jeu de cet appareil. Qu'on se figure une trompe saillante, très allongée, très grêle, composée : 1° d'une sorte de tube cylindrique membraneux, terminé par deux petites lèvres produisant un léger renflement ou bouton ; 2° d'un suçoir ou aiguillon formé de la réunion de cinq filets écaillés et sétacés. Le tube est fendu supérieurement dans toute son étendue, c'est un demi-canal ; mais les lèvres terminales sont soudées en dessus, de manière à entourer annulairement la pointe de l'aiguillon. Parmi les cinq filets, deux sont terminés par une petite dilatation lancéolée ; deux autres présentent vers la pointe, en dehors, des denticules très aiguës dirigées d'avant en arrière. Le cinquième est sétacé et finement velu dans toute sa longueur.

3° ACTION SUR L'HOMME. — Les Cousins, dont on ressent à peine les piqûres dans les contrées tempérées, deviennent insupportables dans les pays chauds.

Ces animaux nous poursuivent partout, entrent dans les habitations, particulièrement le soir, s'annoncent par un bourdonnement aigu, et percent notre peau, que les vêtements ne peuvent pas toujours garantir.

Quand le *Cousin* a choisi l'endroit qu'il veut sucer, il applique contre ce point le bouton terminal de sa trompe, puis il pousse l'aiguillon, qui fait issue du milieu de ce bouton et pénètre dans la peau. A mesure que l'aiguillon s'enfonce, le tube protecteur qui est dehors, et dont le bouton est collé autour de la piqûre, devient plus long que la portion de l'instrument non enfoncée (fig. 76, A). Comme ce tube est fendu en dessus, il s'écarte de haut en bas de

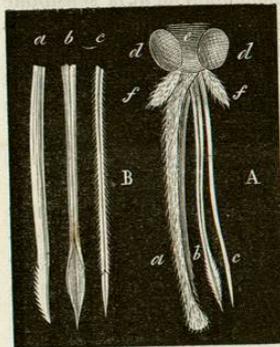


FIG. 75. — Trompe (*).

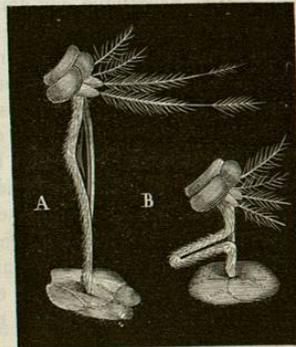


FIG. 76. — Trompe en action (**).

l'aiguillon qu'il met à nu, se coude et fait d'abord un arc dont l'aiguillon est la corde ; il forme ensuite un angle d'abord très ouvert, puis droit, et enfin plus ou moins aigu. Il arrive un moment, lorsque la tête de l'animal est rapprochée le plus possible du bouton, où le fourreau présente, entre cette dernière et la piqûre, en dessous, une sorte de pli vertical (fig. 76, B).

(*) A, trompe. — a, lèvre inférieure servant de gaine. — b, mâchoires et mandibules en forme de soies, réunies ensemble. — c, lèvre supérieure formant une cinquième soie. — d, d, yeux. — e, tête. — f, f, palpes maxillaires. — B, soies isolées. — a, une des deux soies dentées en scie. — b, une des deux soies terminées par une lancette. — c, lèvre supérieure.

(**) A, trompe au commencement de l'introduction des soies — B, trompe quand les soies sont tout à fait enfoncées.

Réaumur fait observer que le coude formé par la gaine, dans les commencements de la piqure, agit à peu près comme le doigt arqué de l'horloger, lorsqu'il veut enfoncer dans un corps dur une tige d'acier un peu trop grêle.

Amoreux regarde le *Cousin* comme un insecte venimeux. Cette opinion est un peu hasardée, car on n'a pas trouvé chez cet animal de glande particulière pour la sécrétion d'un venin spécial. Il paraît cependant que, lorsqu'il a percé la peau, il introduit dans la petite blessure une gouttelette d'humeur dégoûtée, probablement de salive. Les filets sétacés qui composent l'aiguillon laissent entre eux un espace étroit, mais suffisant, pour donner passage à cette humeur. C'est par le même intervalle que le sang est pompé par l'insecte. Réaumur croit que la salive versée par le *Cousin* est destinée aussi à rendre le sang plus fluide. Duméril pense qu'elle exerce d'abord une action narcotique qui émousse momentanément la sensibilité locale; ce qui permet à l'insecte de sucer sans qu'on sans aperçoive; mais plus tard elle détermine une vive inflammation, accompagnée d'une douleur insupportable et d'un petit œdème que tout le monde connaît. On a vu des personnes entièrement défigurées par les rougeurs et les enflures que les *Cousins* leur avaient causées. Ces piqures, quand elles sont fortes et nombreuses, occasionnent de l'insomnie et même de la fièvre. Les démangeaisons insupportables qu'on éprouve invitent souvent à se gratter, ce qui ne donne qu'un soulagement très imparfait. Plus on se gratte, plus l'inflammation locale et la douleur paraissent augmenter. Cette douleur est, du reste, assez variable: elle dépend non-seulement de la taille et de la force du *Cousin*, mais encore de l'endroit piqué et de la susceptibilité de cet endroit.

4° AUTRES ESPÈCES. — Les principaux *Cousins* de France, indépendamment du *Cousin ordinaire*, sont le *Cousin annelé* (1), qui est brun, avec des bandes transversales blanches, et le *Cousin puce* (2), qui est sans bandes, mais avec trois taches obscures. Ce dernier est le plus grand; il habite le Midi, particulièrement les environs de Cette.

Le *Cousin rampant*, qui est noir avec un anneau blanc, qui présente la grosseur d'une puce, et qui se trouve fréquemment en Suède, est devenu le type du genre *Simulie* (3).

Les *Maringouins* de l'Amérique, surtout des Antilles, sont de

(1) *Culex annulatus* Fabr.

(2) *Culex pulicaris* Linn. (*Ceratopogon pulicaris* Meig.), vulgairement, dans le Midi, *Pibou*, *Arabi*.

(3) *Simulium reptans* Latr. (*Culex reptans* Linn.).

véritables *Cousins*; les *Moustiques* des colonies françaises paraissent être des *Simulies*. Ces insectes produisent des piqures extrêmement douloureuses. Les vêtements de drap ne garantissent pas toujours de leurs atteintes. Lorsque ces animaux piquent pendant le sommeil, on s'éveille le corps couvert de petites élevures au milieu desquelles paraît un point noir, ou bien un amas de sérosité noirâtre entouré d'un cercle fauve foncé (Bouffiers). Une vive démangeaison se fait sentir; on se gratte, on s'écorche, et l'inflammation devient pour ainsi dire interminable.

Dans les bois humides de l'île de France et de Madagascar, il existe un insecte qui semble peu éloigné des *Cousins*, dont la piqure produit aussi une douleur insupportable. On le nomme *Bigaye* ou *Bizigaye*.

Je rappellerai, en terminant, que parmi les Diptères se trouvent d'autres animaux moins communs et moins connus que les *Cousins*, qui n'épargnent pas l'homme quand ils en rencontrent l'occasion. Telle est la *Mouche d'automne*, ou *Stomoxe mutin* (1), qui pique fortement les jambes, surtout aux approches de la pluie. Tel est encore le *Taon* proprement dit (2)...

§ VII. — Des animaux urticants.

Les *animaux urticants* sont ceux qui produisent sur la peau, lorsqu'ils sont mis en contact avec elle, une action analogue à celle que font naître les orties.

On peut grouper ces animaux en deux sections: 1° les *urticants terrestres*, 2° les *urticants marins*.

1° URTICANTS TERRESTRES. — Les Chenilles de plusieurs *Bombyces* ou Papillons de nuit, appelées *Processionnaires* (3), qui vivent en société sur les chênes et les pins, protégées par une toile soyeuse (4), sont couvertes de poils très fins qui se mêlent à la tenture de leur nid et au tissu de leurs cocons. Ces petits poils pénètrent dans notre peau et déterminent des démangeaisons assez vives, même des ampoules: on dirait une *urticaire* (5). On cite encore, comme produisant des accidents analogues: la *Bombyce du*

(1) *Conops calcitrans* Linn.

(2) *Tabanus bovinus* Linn.

(3) Les principales sont la *Processionnaire* proprement dite (*Phalena processiona* Linn.), et le *Pityocampe* (*Bombyx Pityocampa* God.).

(4) Il y en a jusqu'à 600, 700 et même 800 dans le même nid (Morrin).

(5) « *Exuvius tactu inflammationem excitantibus.* » (Gmelin.)

chêne (1); une *Liparis* (2), dont la chenille vit dans les bois, et une *Lithosie* (3), dont la larve habite sur les murs.

Les anciens connaissaient les Chenilles urticantes : Dioscoride les désigne sous le nom d'*Eutoma*; Pline les appelait *Eruca*.

Lorsque Réaumur étudiait les mœurs des *Processionnaires*, il ressentit aux mains, entre les doigts et sur la figure, notamment aux narines et autour des yeux, des démangeaisons cuisantes. Il éternuait beaucoup et ne pouvait plus ouvrir les paupières qu'à moitié. Sa peau s'enflamma comme dans une fluxion; elle se couvrit de taches rouges et de pustules. Cet état dura quatre ou cinq jours. Quand les poils dont il s'agit sont enfoncés dans la peau, dit Réaumur, ce sont autant de petites épines qu'il est difficile d'en tirer.

Une fois, ce célèbre naturaliste occasionna innocemment un exanthème autour du cou et aux épaules de quatre dames qui avaient voulu assister à ses expériences. Cependant ces dames n'avaient touché ni les Chenilles ni les nids.

Charles Bonnet avoue ne s'être pas assez méfié des poils de plusieurs *Chenilles du pin*, en voulant les retirer de l'eau où elles s'étaient noyées. Il sentit, au bout de quelque temps, une sorte d'engourdissement dans les doigts, puis des démangeaisons et des cuissons très fortes qui furent suivies d'enflure.

Charles Morren a fait des expériences décisives sur l'action à distance de ces poils. Comme Réaumur, il a vu sortir des vases où se trouvaient les Chenilles, des flocons volatils extrêmement légers, composés de poils ténus et de quelques écailles; ces flocons se répandent dans l'air et deviennent la cause de la singulière affection dont il s'agit. Ce ne sont pas les poils ordinaires, les grands

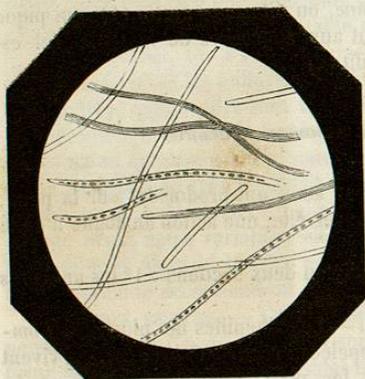


FIG. 77. — Poils urticants.

- (1) *Phalæna Quercus* Linn.
 (2) *Liparis auriflua* Ochsén.
 (3) *Lithostia caniola* Fabr.

poils de la Chenille qui voltigent ainsi et donnent naissance au mal, mais des poils beaucoup plus petits, presque invisibles à l'œil nu, qui se détachent lors de la transformation de l'animal en chrysalide (Réaumur, Morren). Ces poils (fig. 77) sont plus ou moins longs et plus ou moins pointus; souvent brisés et alors comme tronqués. Les uns paraissent transparents, les autres un peu mats, striés longitudinalement ou finement ponctués. Il y en a qui semblent creux, divisés en compartiments par des cloisons transversales et remplis d'une manière particulière.

Réaumur affirme avoir vu un poil au centre de chaque phlyctène.

Ces poils agissent-ils simplement d'une manière mécanique? La matière qui remplit quelquefois leur intérieur est-elle pour quelque chose dans le phénomène de l'urtication, ainsi que Charles Morren le suppose? Est-il vrai qu'on ait reconnu dans plusieurs la présence de l'acide formique? Quoi qu'il en soit, il faut se tenir en garde contre les Chenilles qui viennent d'être signalées, et même, en général, se méfier de toutes celles qui sont velues.

M. Borkhausen n'hésite pas à déclarer que, lorsque l'action des *Processionnaires* se porte à l'intérieur, sur les poumons ou sur le tube digestif, la mort peut arriver (?).

Les anciens ont employé les Chenilles urticantes pour faire des sinapismes (Dioscoride). Réaumur et Dorthes sont d'avis qu'on pourrait les utiliser dans quelques circonstances, en les pulvérisant, comme succédanées des *Cantharides* (?) (1).

2° URTICANTS MARINS. — Un certain nombre d'animaux marins, en tête desquels il faut placer les *Actinies* et les *Méduses*, peuvent déterminer aussi des phénomènes d'urtication plus ou moins prononcés. Ces derniers animaux sont appelés vulgairement *Orties de mer* (2).

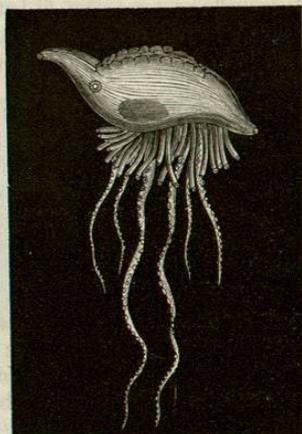


FIG. 78. — *Physalie rougeâtre*.

- (1) Voyez page 413.
 (2) Ce sont les mères des *Polypes*.

On a cité particulièrement une *Cyanée* (1) de Pondichéry, qui sécrète une humeur des plus âcres et des plus irritantes.

Les *Physalies* occasionnent également de très fortes démangeaisons. Elles sont connues sous le nom de *petites Galères*; leur crête dorsale oblique et ridée est relevée comme un voile. Lorsqu'on les saisit, elles font éprouver à la main une sensation brûlante, une douleur vive qui se prolonge assez longtemps; il en résulte quelquefois une tendance syncopale (Dutertre, Leblond); mais, généralement, le mal ne s'étend pas au delà de la main. L'espèce la plus commune est la *Physalie rougeâtre* (2) (fig. 78).

Les appareils urticants des *Méduses* sont des coques microscopiques logées dans la peau, sur laquelle elles forment des saillies plus ou moins fortes; on les observe principalement à l'extrémité ou le long des tentacules. Ces coques sont dures et transparentes; elles contiennent une seconde membrane mince et flexible, au fond de laquelle se trouve un fil long et ténu, enroulé sur lui-même pendant le repos. Ce fil peut sortir de la coque, et l'on voit alors à sa base des pointes aiguës en forme de dards ou de hameçons (*hasta*, Corda).

Certaines coques présentent un petit poignard porté par une glandule et accompagné de muscles latéraux.

C'est avec ces appareils que les *Méduses* attaquent ou se défendent. La sensation brûlante qu'ils déterminent quand on touche ces animaux, et qui est si forte sur les muqueuses, a été comparée avec raison à celle des orties; elle peut produire l'effet d'un vésicatoire.

Le *Rhizostome d'Aldrovande* (3), qui vit dans la Méditerranée, et celui de *Cuvier* (4), qui se trouve dans la Manche, sécrètent une bave qui a des propriétés assez irritantes. On assure qu'une seule goutte suffit pour déterminer une inflammation de la conjonctive et même des paupières. Cette bave fait naître sur la main de très petites élevures, accompagnées d'une vive démangeaison.

§ VIII. — Des larves de Mouches.

Les larves de certaines *Mouches* tourmentent souvent l'espèce humaine. M. W. Hope a publié un travail intéressant sur ce sujet.

(1) *Medusa (Cyanca) caliparea* Reyn.

(2) *Physalia pelagica* Bosc.

(3) *Rhizostoma Aldrovandi* Pér. (*Cephea Aldrovandi* Lamk).

(4) *R. Cuvierii* Pér. (*C. Rhizostoma* Lamk).

Il désigne sous le nom de *myiasis* les désordres produits par ces animaux et par les autres Diptères.

1° ESPÈCES. — Les larves des *Mouches* qu'on rencontre le plus souvent dans les diverses parties de notre corps se rapportent à quatre espèces principales: 1° la *Mouche carnassière*, 2° la *Mouche bleue*, 3° la *Mouche dorée*, 4° la *Mouche hominivore*. Voici leurs caractères abrégés.

Yeux	{	très écartés en arrière.	1. <i>Mouche carnassière</i> .	
		très rapprochés en arrière. Thorax.	noir. Abdomen bleu	
			rayé de noir	2. <i>Mouche bleue</i> .
			vert doré. Abdomen sans raies	3. <i>Mouche dorée</i> .
		bleu foncé. Abdom. rayé de pourpre.	4. <i>Mouche hominivore</i> .	

La *Mouche carnassière* ou *vivipare* (1) est assez commune, c'est la plus grande des quatre. Son corps est d'un jaune doré antérieurement et couvert de poils noirs assez longs et épais. Son thorax est gris avec quatre raies longitudinales noires, et son abdomen d'un noir luisant, avec quatre taches carrées blanchâtres sur chaque anneau.

Cette *Mouche* vole avec rapidité et fait entendre un bourdonnement continu; elle est ovovivipare.

Elle recherche les cadavres pour y déposer ses larves. Celles-ci sont des vers blanchâtres, mous, sans pattes, atténués et se terminant en

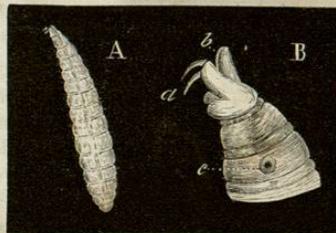


FIG. 79. — Larve de *Mouche* (*).

pointe antérieurement, gros et comme tronqués en arrière. Leur bouche est un suçoir accompagné de deux crochets écaillés, très propres à déchirer et à diviser (fig. 79).

La *Mouche bleue*, ou *Mouche à viande* (2), est une des grandes espèces de la France; sa taille se trouve cependant plus petite que celle de la *Mouche carnassière*. Elle a la tête brune, à reflets jaunâtres; elle s'annonce par un bourdonnement assez fort; elle a l'odorat subtil et sent la viande de très loin, surtout la viande fraîche. Elle

(1) *Sarcophaga carnaria* Meig. (*Musca carnaria* Linn.).

(2) *Calliphora vomitoria* Rob.-Desv. (*Musca vomitoria* Linn.).

(*) Larve de *Mouche carnassière*. — A, larve. — B, son extrémité céphalique, grossie: — a, crochets. — b, cornes charnues. — c, stigmate.

est ovipare, ainsi que les deux espèces suivantes; sa larve s'appelle *Asticot* ou *Guillot*.

La *Mouche dorée* (1) est de la grandeur de la *Mouche domestique*. Elle pond principalement sur les charognes. Sa larve dévore les cadavres, même les cadavres injectés (Raspail).

La *Mouche hominivore* (2) (fig. 80) habite Cayenne; elle est longue de 9 millimètres; elle a des palpes fauves, une tête très grande, une face et des joues d'un jaune doré, des pattes noires, des ailes transparentes, un peu enfumées, surtout à la base (Coquerel).

Sa larve (fig. 81) présente 15 millimètres de longueur; elle est



FIG. 80. — *Mouche hominivore*.

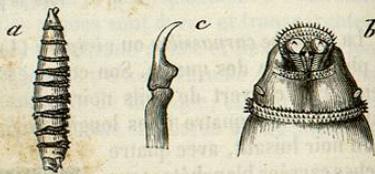


FIG. 81. — *Larve de Mouche hominivore*.

cylindrique, atténuée en avant, tronquée en arrière et d'un blanc opaque. Elle a onze segments, chacun muni à son bord inférieur d'un bourrelet saillant recouvert de très petits crochets épineux. Dans les trois premiers, ce bourrelet offre la même largeur sur tous les points de sa circonférence, et les crochets le recouvrent uniformément, sans laisser d'espace vide. Dans les suivants, la même disposition se rencontre sur toute la face dorsale; mais à l'abdomen, le bourrelet se divise en deux parties, dont la supérieure un peu plus large, laissant entre elles un espace lisse (Coquerel).

Dans la bouche, on voit deux appendices saillants, globuleux, à base cylindrique garnie de rides transversales entre lesquelles apparaissent les crochets mandibulaires. Ceux-ci sont simples, arqués et très aigus.

La puppe est cylindrique et d'un brun rougeâtre foncé (Coquerel).

2° ACTION SUR L'HOMME. — Tous les médecins savent que les

(1) *Lucilia Caesar* Rob.-Desv. (*Musca Caesar* Linn.).

(2) *Lucilia hominivora* Coq.

larves des trois premières espèces de *Mouches* dont il vient d'être question peuvent naître et se développer dans les plaies et dans les cavités naturelles du corps humain.

C'est surtout au milieu des hôpitaux qu'on observe des exemples de ce fâcheux envahissement. Plusieurs chirurgiens en ont signalé aussi en Algérie et en Crimée.

Les faits relatifs à des larves de *Mouches* rejetées par le vomissement, ou trouvées dans l'estomac, ne sont pas rares. M. Hope en énumère sept ou huit (1). La présence de ces animaux dans les intestins est moins fréquente. Brera en rapporte un exemple et M. Hope un second.

Latham a trouvé des larves de *Mouches* dans le sinus maxillaire d'une femme. Vohlfant et Mangles en ont vu dans les sinus frontaux. Un exemple très curieux de ce dernier genre a été publié par le docteur d'Astros (d'Aix). Une femme, s'étant endormie aux champs, fut assaillie par des *Mouches* qui déposèrent leurs œufs (ou leurs larves) dans son nez. Pendant trois jours elle ressentit une douleur légère, mais sourde, qui semblait partir des sinus frontaux et s'étendre jusqu'à la tempe droite. Cette douleur était suivie d'un fourmillement importun et d'un bruit tout particulier qu'entendaient la malade et les assistants, lequel était comparable à celui des vers qui rongent le bois. Les deux jours suivants, à la suite d'une épistaxis, la malade rendit un nombre considérable de larves de *Mouches*. On en compta jusqu'à cent treize (2).

Le docteur Chevreul (d'Angers) a vu sortir du conduit auditif d'un enfant malpropre dix larves de *Mouche carnassière*.

Suivant M. Daniel (de Soto), un vieux paysan, après avoir senti de fortes douleurs dans l'oreille gauche, avec issue d'un liquide sanguinolent, pendant quatre jours, fut traité par une injection de décoction de tabac, et rendit trente-quatre larves de la même espèce de *Mouche*.

Ruysch en a trouvé dans les voies urinaires.

Le professeur Lallemand a retiré une vingtaine de larves de la même espèce du vagin d'une femme atteinte depuis dix-huit mois d'un ulcère au col de l'utérus.

(1) Voyez Airé, Osiander, Phelsum, Joërdens. — On dit que la larve de la *Mouche météorique* (*Musca meteorica* Fabr.) se développe quelquefois dans l'estomac de l'homme.

(2) M. Legrand du Saule a communiqué tout récemment, à l'Institut, un fait analogue. C'est une jeune fille âgée de neuf ans, dont les sinus frontaux renfermaient des larves qui avaient déterminé une céphalalgie frontale très opiniâtre, accompagnée de convulsions.

En 1826, à l'Hôtel-Dieu de Montpellier, un interne enleva devant moi une trentaine de larves de *Mouches* du milieu d'un cancer qui avait rongé le bas-ventre d'un pauvre moribond.

Andry, Panarolus, Lieutaud, Bertrand, Bianchi, Alibert, etc., ont rapporté des exemples analogues.

Ces faits sont fort heureusement exceptionnels. Mais des ravages moins rares sont ceux qui sont produits par la *Mouche hominivore*. Les larves de cette espèce se développent assez fréquemment, à la Guyane, dans les fosses nasales et dans les sinus frontaux. M. Coquerel en a observé une quantité considérable chez un condamné. Elles entraînent la mort de ce malheureux. Le docteur Saint-Pair a vu six cas analogues (1855, 1856). Trois malades succombèrent après de cruelles souffrances; deux perdirent complètement le nez, et le dernier en fut quitte pour une déformation de cet organe (1).

Les malades n'éprouvent d'abord qu'un léger fourmillement dans les fosses nasales. Survient ensuite de la céphalalgie, puis un gonflement œdémateux dans la région nasale, qui s'étend plus ou moins sur la face; puis des épistaxis abondantes, une douleur sus-orbitaire très vive que les malades comparent à des coups appliqués avec une barre de fer. On voit naître des ulcérations sur le nez, par où s'échappent un certain nombre de larves. Des symptômes généraux indiquent une réaction inflammatoire très intense; elle est suivie d'un érysipèle du cuir chevelu et de la face, quelquefois d'une méningite, et enfin de la mort.

Dans un des cas recueillis par M. Saint-Pair, on avait déjà fait sortir plus de 300 larves à l'aide d'injections, mais il fut impossible de les expulser toutes. On les vit bientôt gagner le globe de l'œil et ramper entre les deux paupières. La paupière inférieure, gangrenée, tomba en lambeaux; le bord inférieur de l'orbite resta nu. Les vers envahirent la bouche, corrodèrent les gencives et dénudèrent le maxillaire supérieur. Le malade succomba dix-sept jours après son entrée à l'hôpital.

Un autre individu, traité dans le service du docteur Chapuis, n'a vécu que trois ou quatre jours. Plus de cent larves s'étaient développées dans ses fosses nasales et son pharynx. Les muqueuses de ces cavités ne présentaient, à l'autopsie, qu'une masse de chair putréfiée, qu'une bouillie infecte de couleur noirâtre.

Voici une troisième observation recueillie à l'hôpital de Cayenne. Le transporté Lasso, âgé de trente-neuf ans, se présenta le

(1) Le docteur Daniel a fait connaître un autre cas suivi de mort, dans lequel l'oreille gauche était remplie de larves.

18 octobre, offrant les symptômes d'une angine inflammatoire très aiguë. Le 20, la respiration était très gênée, et la déglutition très pénible; il se forme une tache gangréneuse sur le voile du palais, et un liquide fétide s'écoule de la bouche et des fosses nasales. Il existe beaucoup de fièvre, mais pas de céphalalgie, et l'intelligence est intacte. Le soir du même jour, l'eschare gangréneuse se détache et donne issue à une trentaine de larves; le même jour, on réussit à en extraire quarante. Le 21, la peau qui recouvre le nez présente une couleur sombre et livide; à sa base on voit une tumeur molle fluctuante; on y pratique une incision, une trentaine de larves se montrent aussitôt. Le 22, on extrait encore une vingtaine de vers du lobule du nez. En tout, à peu près cent vingt larves. Le soir du même jour, le malade succombe. Il avait eu un peu de délire pendant la nuit, et, chose remarquable, jusqu'à la fin il conserva toute sa connaissance, n'accusa aucune douleur, et ne se plaignait que d'une grande gêne dans la respiration. A l'autopsie, on trouva le pharynx et les fosses nasales ne formant plus qu'une bouillie infecte, les os du nez nécrosés, et la plupart des cartilages détruits. (Chapuis.)

Mais les larves des *Mouches* de nos pays ou des pays étrangers peuvent-elles s'introduire dans la peau, quand celle-ci n'est pas malade, et quand elle ne présente ni cavité morbide ou naturelle, ni solution de continuité? Il existe des faits malheureusement certains, desquels il résulte que ces animaux sont capables d'entamer l'enveloppe cutanée.

Galtzan a vu un jeune homme dont l'œil était dévoré par des larves de *Mouches*.

On trouve un fait semblable dans les *Éphémérides des curieux de la nature*. Les paupières d'un malheureux laissaient échapper une grande quantité de larves. Cependant l'œil ne présentait ni plaie, ni ulcération.

Leeuwenhoek rapporte que des tumeurs de la grosseur du bout du doigt étaient survenues à la jambe d'une dame, et avaient fini par rendre ce membre monstrueux. Dans une de ces excroissances, il découvrit quelques larves de *Mouche carnassière*.

M. Hope cite l'exemple d'un jeune homme de la Jamaïque qui en avait dans l'épaisseur des joues et dans l'intérieur des gencives. On vient de voir que les larves de la *Mouche hominivore* peuvent, dans quelques cas, après avoir rongé les fosses nasales, produire des ravages exactement semblables.

Saltzmann a recueilli, à l'hôpital de Strasbourg, un jeune homme dont la peau était labourée sur tous les points par des milliers de